



Association comtoise des amis des jardins
<https://jardins-franche-comte-acanthe.fr>

Présidente
Marie-Claude Mary

Vice-présidente
Béatrix de Moustier

Secrétaire
Marie-Reine Gerbenne

Secrétaire-adjoint
Guy ROSIER

Trésorière
Evelyne Genin

Trésorière-adjointe
Francine MAGNIN

SIEGE SOCIAL : Le Ségur, 15 D rue Rivotte, 25000 Besançon - Association loi 1901 - Siret 432 344 703 00025

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez adhérer à notre association et nous nous en réjouissons. L'association attend de chacun une participation active et engagée.

L'article 2 des statuts précise que :

« L'association se donne pour buts essentiels :

- de favoriser les actions concourant à la promotion, à l'animation, à la découverte, à la connaissance des jardins, de leur histoire, de leur art, de leur richesse botanique ainsi qu'à leur protection et à leur mise en valeur, au respect de leurs perspectives et de leur ouverture sur le paysage ;
- de privilégier la promotion des parcs et jardins comtois ouverts au public ;
- d'encourager le jardinage raisonné dans une démarche éco-responsable.

Pour atteindre ce but, l'association pourra réaliser ou faire réaliser des études ou des expertises, organiser des voyages d'étude, des expositions, des stages ou des conférences, éditer des documents écrits ou audiovisuels, participer à toute autre action publique ou privée concourant à la réalisation de son objet. »

L'article 5 des statuts précise que :

« L'admission de nouveaux membres actifs est **décidée par le Conseil d'administration, sur proposition d'un adhérent.** »

Votre bulletin d'adhésion, que nous vous demandons de renseigner soigneusement, sera donc présenté aux membres du conseil d'administration avant la validation de votre adhésion.

Dans l'espoir de vous accueillir prochainement au sein de l'association, recevez, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Pour la présidente
La secrétaire